

Réunion du 02 août 2000

Convocation adressée le 27 et 28 juillet 2000

Étaient présents : M. H. Bismellier, Borel, Thomas, Belliot, Normand, Lecomte, Lemaire, Langren, Laitin, Lebrun, Mme Krieger et M. Muscat

Président

Absent excuse : M. Philippe GAIN qui a donné procuration à M. Pascal BOREL.

1- Décision modificative du budget primitif

Les membres du Conseil Municipal décident de prendre la décision modificative suivante afin de sortir de l'actif de la commune une portion de chemin vendue :

Article 2151 : + 416,50 (recette investissement)
Article 675 : + 416,50 (dépense fonctionnement)
Article 61522 : - 416,50 (dépense fonctionnement)

2- Remplacement de la secrétaire de mairie pendant ses congés annuels

Le conseil municipal autorise le maire à mandater au profit de Mme Nathalie MOTTIER née DESMOULINS la rémunération qui lui sera due pour son remplacement au secrétariat de mairie en août 2000. La rémunération sera faite sur la base de l'indice majoré 277 et ce au prorata du temps effectué.

3- Assurance Dommage-Ouvrage pour les travaux de restauration de l'ancienne caserne.

Le Conseil municipal retient la proposition de M.M.A pour la somme de 25.000 F toutes taxes comprises.

4- Désignation du coordinateur de sécurité pour le marché de restauration de l'ancienne caserne.

Le conseil désigne M. PLANCONNEAU comme coordinateur de sécurité pour les travaux de restauration de l'ancienne caserne. Sa rémunération sera de 14.479,00 F T.T.C

5- Subvention et prêt de la CAF pour les travaux de restauration de l'ancienne caserne.

Les membres du Conseil acceptent les aides proposées :

- 42.992 F sous forme de subvention
- 42.992 F sous forme de prêt sans intérêt remboursable en 5 ans.

Achat de matériel pour la garderie de l'association des parents d'élèves de l'école publique

l'accord de principe est donné (montant 11 301,00 HT).



6- Avis du Conseil Municipal sur le projet d'autorisation et d'exploitation d'une carrière au domaine de Monnaie.

Un vote à main levée a eu lieu.

Personnes favorables :

Claude LOUPIL Jean-luc THOMAS Lucien BELLIOU Francis NORMAND Henri LEMAITRE Marcel LANGRIS Daniel LEBRETON Daniel FORTIN.

Personnes opposées :

Jean TONNELIER Pascal BOREL Anne BREUER Patrice LANDEMAINE Philippe GAIN.

Il est donc émis un avis favorable à ce projet

[Handwritten signatures and initials, including names like 'Landemaine', 'Fortin', and 'Gain']